

N° 85
Janvier 2015

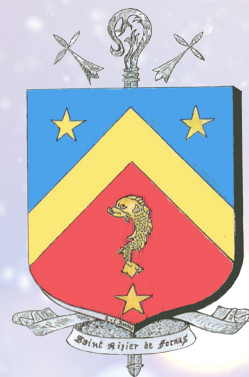
Vivre à St Nizier de Fornas

DOSSIER

SAINT-ETIENNE METROPOLE

4 communes de l'ancienne communauté du Pays de Saint Bonnet basculent à Saint Etienne Métropole au 1er janvier.

Mode d'emploi p. 28



AU FIL DES HAMEAUX BLED ET LA ROCHE

2 hameaux aux étonnantes homonymies.
p. 33



AU FIL DU TEMPS

CEREMONIE DES VŒUX

Lors de la cérémonie des vœux de la commune, Gaël PERDRIAU, président de St Etienne Métropole s'est voulu rassurant sur l'intégration de St Nizier et ses 3 communes voisines.
p. 25





N° 85
janvier 2017

5 LES CONSEILS
MUNICIPAUX

8 AU FIL DES INFOS
ADRESSAGE,
POURQUOI ?

14 AU FIL DU TEMPS
ASSOCIATIONS,
QUOI DE NEUF ?

28 AU FIL DES DOSSIERS
SAINT ETIENNE
METROPOLE

33 AU FIL DES HAMEAUX
BLED - LA
ROCHE



MÉMENTO

Ouverture de la mairie

- Lundi de 9h à 12h et 14h à 17h
- Jeudi de 14h à 17h
- Vendredi de 14h à 17h
- 1er samedi du mois de 10h à 12h

Tél. : 04 77 50 08 97

Fax : 09 70 32 13 38

www.saint-nizier-de-fornas.fr

8 rue de la Mairie
42380 Saint Nizier de Fornas

Le maire vous reçoit sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de Mairie.

SAINT NIZIER DE FORNAS

Directeur de la publication

Gilbert SOULIER

Rédaction

Frédéric BONHOMME, Marie-Claude PERRIN, Marie-Pierre JAVELLE, Joëlle DEROST, Aline FRERY, Hélène BERNERD.

Contact mairie.sndf42@wanadoo.fr

Maquette et mise en page

Jonathan CAUCHI, 06 11 46 40 31, conseil-comm.com

Impression Lucky Imprimerie 04 77 36 77 65, Saint Cyprien, RM Montbrison 377 593 918

Tirage à 410 exemplaires distribués aux particuliers et annonceurs.



LE MOT DU MAIRE

NIZIEROISES, NIZIEROIS



En ce début d'année 2017, avec l'équipe municipale et le personnel communal, je viens vous présenter mes meilleurs voeux d'heureuse année et de bonne santé.

Cette année est marquée par notre intégration à St Etienne Métropole: vous trouverez dans ce bulletin des renseignements pratiques de la part de SEM.

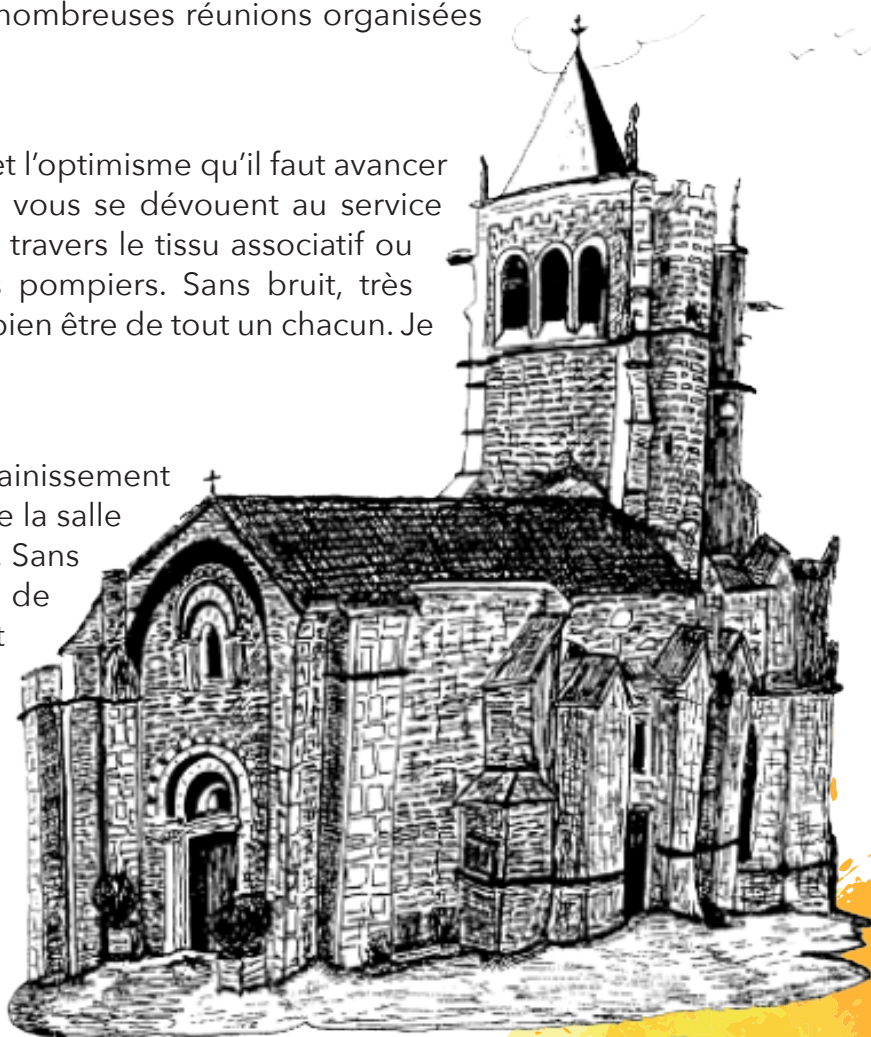
De plus les élections présidentielles et législatives sont programmées au printemps. Beaucoup de promesses seront faites, mais il faudra continuer à travailler sans relâche pour que nos petites communes rurales puissent continuer à vivre. On aime parler de services de proximité, mais la vraie proximité est d'être sur le terrain avec disponibilité, malgré les nombreuses réunions organisées hors de St Nizier.

C'est dans la confiance et l'optimisme qu'il faut avancer et travailler. Beaucoup d'entre vous se dévouent au service d'autrui, individuellement ou à travers le tissu associatif ou plus institutionnel comme les pompiers. Sans bruit, très assidument, ils concourent au bien être de tout un chacun. Je tiens à les remercier.

En 2017, le projet d'assainissement du bourg nord et l'extension de la salle socioculturelle vont se réaliser. Sans oublier les travaux habituels de voirie ou d'entretiens divers et variés.

En vous renouvelant mes voeux pour 2017, je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin municipal.

Gilbert SOULIER



SAINT NIZIER & FORNAS

● ● ● ETAT CIVIL, JUIN 2016 - JANVIER 2017



Naisances

Quentin LAGER, né le 14 septembre 2016 de Loïc LAGER et Céline MARTIN ; au Bourg rue de la Mairie.

Noah MALON, né le 20 juillet 2016 de Antoine MALON et Marion SAULNIER ; à Beauvoir.

Elise MONTMEAT, née le 04 août 2016 de David MONTMEAT et Jessica MOCELLIN ; au Bourg rue de la Mairie..

Mariages

MALEYSSON Virginie et CUTILLAS Rafael, mariés le 27 août 2016, domiciliés 3 Rue des Armuriers, le Bourg.

Elodie BERAUD et Gaston PERE, mariés le 09 juillet 2016, parents de la mariée domiciliés à Augel ;



Décès

M. Henri DESMARTIN, né le 15 juin 1928, décédé le 20 septembre 2016, domicilié à 4 Place du Capitaine Bourgin, le Bourg ;

M. Georges GONON, né le 07 janvier 1936, décédé le 24 septembre 2016, domicilié à l'Etrat.

M. Yves SINGER, né le 07 octobre 1949, décédé le 12 novembre 2016, l'Etrat

M. Paul GRÉGOIRE, né le 18 décembre 1928, décédé le 14 novembre 2016, le Bourg ;

M. Paul CORNET, né le 27 août 1938, décédé le 09 décembre 2016, la Bâtie.

Hommage à Paul CORNET

En ce mois de décembre nous avons été surpris par la disparition brutale de PAUL CORNET. Il avait œuvré pour la commune en siégeant pendant 19 ans au Conseil Municipal en tant qu'adjoint. Depuis quelques années, une association « LES RANDONNEURS DES SENTIERS RETOUVES » le comptait parmi ses membres. Tout le monde appréciait ses conseils et sa joie de vivre. Aussi nous adressons à son épouse et ses enfants toutes nos sincères condoléances et rendons hommage à Paul qui a donné de son temps et de son énergie au service de la Commune.



● ● ● AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX

8 JUILLET 2016

DELIBERATIONS :

- **Délibération budgétaire modificative n°1 commune :** Les crédits ouverts au budget 2016 pour la « construction du local de rangement de la salle socio culturelle » étant insuffisants, il est nécessaire de procéder au réajustement des comptes d'investissement pour un montant de 19 000 euros.

QUESTIONS DIVERSES :

- Le livre en bois doit subir « un toilettage » pour être remis ensuite à son emplacement initial dans le massif de fleurs situé à l'entrée sud du Bourg.
- Très Haut Débit : La fibre est arrivée sur les hameaux de l'Etrat, le Vinois, Beauvoir, Tabaza,

les Adroits, Augel, Brassolard, la Bâtie, Epizols, le Champ, Chazols, les Monnets, Une réunion d'informations est prévue le lundi 26 septembre 2016 à 18 heures 30 à la salle socio culturelle de Saint Nizier. Les personnes concernées sont invitées à y participer.

- Le programme voirie 2017 sera établi par la commission d'ici fin juillet.
- Point sur l'adressage : une réunion a eu lieu le mardi 05 juillet avec la Poste afin de faire le point sur les propositions du groupe de travail d'élus et ainsi poursuivre la dénomination des rues, routes, impasses et places.
- Une esquisse de la mise en accessibilité de la salle communale sera transmise aux services des bâtiments de France pour avis.

9 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATIONS :

- Convention de mise à disposition du domaine public communal éclairage public : Dans le cadre du déploiement de la fibre optique « THD 42 » une convention de mise à disposition du domaine public communal éclairage public et ses dépendances sera signée avec le SIEL.
- Tarifs part fixe assainissement et surtaxe assainissement : Il apparaît que le budget de fonctionnement de l'assainissement collectif est largement déficitaire. Afin de réduire ce déficit, il est décidé de réévaluer les tarifs comme suit :
 - * Abonnement : de 45 € à 63 € ;
 - * Surtaxe assainissement : de 0,75 € à 1,05 €/m³
- Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif 2015 (RPQS) :

Le rapport sur le prix et la qualité de l'assainissement collectif a été voté à l'unanimité.

- Voirie 2016 : Suite à l'appel d'offres, l'entreprise EIFPAGE a été retenue pour Brassolard, l'Etrat, et Crépinge pour un montant total de 56 934 € T.T.C.

QUESTIONS DIVERSES :

- Il est fait part d'un courrier demandant la création d'un petit parc de loisirs à Peyrepeyre. Ce projet nécessite un changement de classement de zones. L'évolution de la réglementation va nous imposer, dans un proche avenir, la révision de notre PLU et cette demande pourra être étudiée dans ce cadre.
- Adressage : Les bâtiments ont été recensés avec leur numéro cadastral. Des propositions de noms de voies ont été faites. Tous ces éléments ont été remis à la Poste afin d'attribuer une adresse précise pour chaque habitation.
- Réfection pont de Charliot : La durée des travaux est estimée à 3 semaines environ, du 07 au 30 septembre.
- Suite au départ de l'occupant, un des appartement du presbytère est remis en location.
- Voisins référents : Une réunion publique d'informations aura lieu le 06 octobre 2016 à 18 heures 30 à la salle socio-culturelle. Une invitation expliquant le mode de fonctionnement sera remise dans chacune des boîtes aux lettres.

● ● ● AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX

30 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATIONS :

- Assainissement Bourg Nord : choix de l'entreprise :

Aucune délibération n'est nécessaire à ce sujet, le maire ayant délégation du conseil municipal de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Par ailleurs, l'exécutif local doit obligatoirement rendre compte à l'assemblée délibérante des marchés qu'il a conclus à ce titre.

QUESTIONS DIVERSES :

- Le devis pour les travaux d'extension de la salle socio-culturelle s'élève à 71900 euros H.T. Le permis de construire a été déposé, mais son délai d'instruction est de 4 mois.
- Pont de Charliot : des précisions sont demandées suite aux différents devis reçus.
- Le travail sur la dénomination des rues se poursuit, des réunions seront programmées avec la Poste.

17 NOVEMBRE 2016

DELIBERATIONS :

- Télédéclaration et télépaiement de la contribution de solidarité : Cette procédure a pour objet la dématérialisation complète des opérations de déclaration, la convention est approuvée à l'unanimité.
- Indemnité du Trésorier : L'indemnité de conseil allouée au comptable du trésor pour l'année 2016 s'élève à 362,34 euros.
- Convention de coopération contractuelle pour la gestion de travaux de voirie entre Saint Etienne Métropole et la commune de Saint Nizier de Fornas : La Communauté Urbaine de Saint Etienne Métropole a la compétence entretien des voiries publiques (enrobés à froid, signalisations et traçage au sol, le fauchage...). Le pacte métropolitain prévoit de confier l'entretien des voiries à la commune.
- Afin de réaliser les travaux, il est nécessaire d'établir une convention entre la commune et Saint Etienne Métropole qui est approuvée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

- Le mur du pont de Fournier a été repris suite à des glissements de pierres.
- Le bulletin municipal « Vivre à Saint Nizier » est en cours de préparation, il sera distribué dans la 2^{ème} quinzaine de janvier 2017.
- Voisins référents : le dispositif est en place, il est composé de 23 personnes de la commune.

Pierre-Yves Frery
Vente directe de viande de
limousine

Bled
42380 St Nizier de Fornas

06.89.88.11.54

pierre-yves.frery@laposte.net





À VOS PIOCHONS, À VOS PLANTOIRS, CITOYENS !!



**Niziérois,
nizieroises....en 2017,**

Sous le thème de la convivialité, et afin de nous rapprocher et de partager des moments citoyens, nous pensons organiser une matinée « plantation » dans le bourg ... sur la base du volontariat.

Des couleurs, des odeurs, le travail de la terre, les interrogations « artistiques » et- nous l'espérons -les rires feraient sans doute de ce moment, un rituel à renouveler... mais pour le savoir, il faudra essayer à nos côtés....

Que pensez vous d'un dimanche matin...de 9h à 12h...

Allez... moi ...j'amène les croissants....

Hélène

Pour un bourg encore plus fleuri en 2017.... Réunissons nous !

A noter : La date exacte de cette rencontre citoyenne autour du fleurissement sera communiquée au cours du printemps 2017 dans les points information des hameaux ainsi que sur le site internet de la commune.





ADRESSAGE

L'adressage consiste à donner un nom de voie et un numéro à chaque habitation des hameaux de la commune.

Ce travail a déjà été réalisé pour le bourg il y a 3 ans.

Une équipe constituée par Gilbert SOULIER, Frédéric BONHOMME, Sylvie COURAT, Marie Claude PERRIN, Joëlle DEROST, Marie Pierre JAVELLE et Pierre Marc SALANON a permis de poursuivre cette tâche en intégrant le reste de la commune.

Les objectifs de l'adressage sont multiples. Tout d'abord cela permet d'accéder à une adresse sans risque d'erreur, ce qui est primordial pour les secours en cas d'urgence. Ensuite, cela facilite la distribution du courrier pour la Poste et des colis pour les livreurs. Enfin, cette identification est obligatoire pour le déploiement de la fibre

optique.

Différentes réunions ont eu lieu avec l'équipe communale en charge de l'adressage. Elles ont permis de faire le point avec des responsables de la Poste chargés de collecter et d'enregistrer l'ensemble de ces informations.

Très bientôt c'est-à-dire courant 2017, des plaques seront apposées dans les hameaux et la Poste contactera individuellement chaque résident pour leur signifier leur nouvelle adresse.

Vente directe de fromages de vache

Tous les jours de 10h à 12h
sauf vendredi et dimanche

www.balconsduforez.fr

06.32.96.98.82
fred@balconsduforez.fr

Lieu dit Riofol, 42380 St Nizier de Fornas

PROJET D'EXTENSION DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE

Depuis plusieurs mois, l'équipe municipale travaille sur le projet d'extension de la salle des fêtes route de Crépinge.

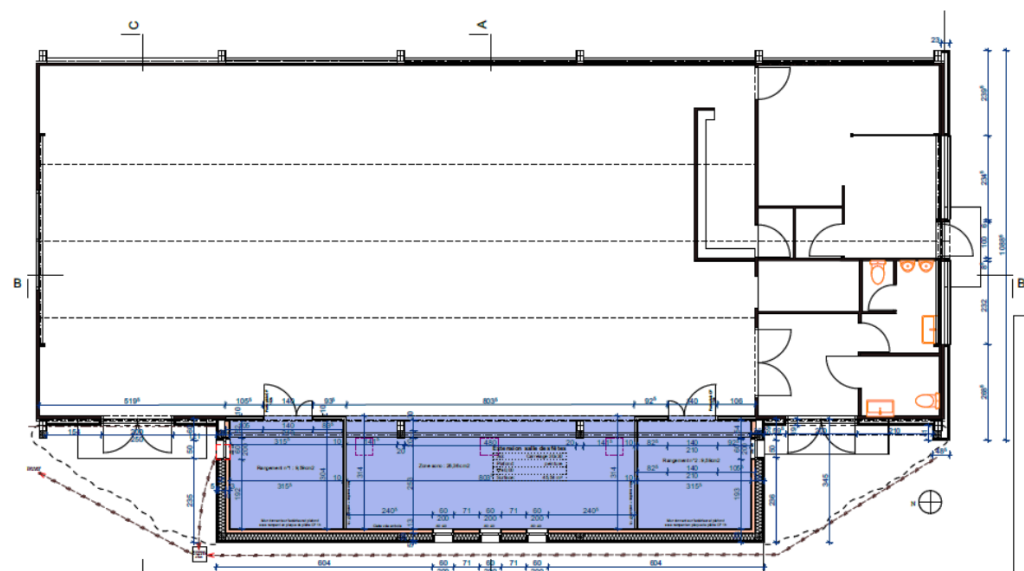
En effet cette dernière est très prisée entre autre par la population niziéroise pour l'organisation d'anniversaire, de mariage mais aussi d'événements associatifs.

Il faut dire qu'elle bénéficie de plusieurs arguments favorables pour la location : Elle est facilement accessible tout en étant éloignée des zones d'habitations et très bien équipée puisqu'elle possède un local de cuisine avec piano, chambre froide, lave vaisselle et un très grand nombre de couverts, parfait pour accueillir des groupes.

Néanmoins, deux points plus négatifs subsistent. Tout d'abord, on constate l'inexistence de salle de rangement pour les nombreuses tables et chaises ainsi qu'une scène très étroite et peu adaptée. De plus, on remarque aussi que cette salle s'intègre mal du point de vue paysager au bâtiment voisin bardé de bois.

C'est ainsi, que le projet d'extension a été réalisé en tenant compte de ces deux derniers paramètres.

En effet, l'espace occupé actuellement par la scène et le



rangement très encombrant sera entièrement libéré et permettra un agrandissement de la salle par le fond coté nord.

Coté ouest, c'est-à-dire la façade en direction de St Nizier, il sera construit une extension sur 45 m² (15 par 3m) qui accueillera deux pièces de rangement de 9 m² chacune pour les chaises et les tables mais aussi le matériel utilisé par l'association de gymnastique. Une scène positionnée entre ces deux locaux complétera cette extension sur une surface de 27 m².

Coté extérieur, un bardage bois couvrira la façade ouest (coté extension de la salle) ainsi que le coté sud (vers l'entrée des cuisines) pour une parfaite harmonie avec la salle des associations et le vestiaire du foot.

Après un appel d'offre réalisé fin 2016, les candidats suivants ont été retenus :

Charpente : ETS DUFOUR BOIS Usson en Forez

Maçonnerie : ETS DAURELLE Luriecq

Menuiserie : ETS MENUISERIE PETIT Luriecq

Electricité : ETS THEOLEYRE Usson en Forez

Plâtrerie : ETS CHOUVELON René Luriecq

Les travaux devraient démarrer mi février 2017 pour se terminer le 30 juin 2017.

Attention, durant cette période de travaux, la salle ne sera pas disponible.

PLANNING DES TRAVAUX		préparation chantier	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7
		17 janvier 2016	13 février 2016				12 juin 2016	30 juin 2016	
Lot 1	Gros oeuvre								
Lot 2	Charpente-couverture zinguerie - murs à ossature bois								
Lot 3	Menuiseries extérieures et intérieures bois								
Lot 4	Plâtrerie - Peinture								
Lot 5	Carrelage								
Lot 6	Electricité								
							OPR	Levée des réserves	Réception

● ● ● AU FIL DES INFOS

TRAVAUX DE VOIRIE SUR LA COMMUNE

AVANT

APRES

BRASSOLARD



L'ETRAT



CREPINGE



LUCKY  
 conception graphique
 impression
Tous travaux d'imprimerie
 32, rue des Bruyasses • 42160 ST CYPRIEN
 Fax 04 77 36 47 66 • contact@luckyimprimerie.fr
Tél. 04 77 36 77 65

S.a.r.l. **VALADIER** Matériel Agricole
 Motoculture - Quad - Réparation - Vente Toutes Marques

 Valinches - Gromelet
 42380 L'URIECQ
 Tél./Fax 04.77.50.11.17

L'eau chaude

17%
de votre facture

Moins d'eau chaude consommée, c'est aussi moins d'énergie dépensée. Là encore, quelques mesures de bon sens vous permettront de réaliser de précieuses économies.

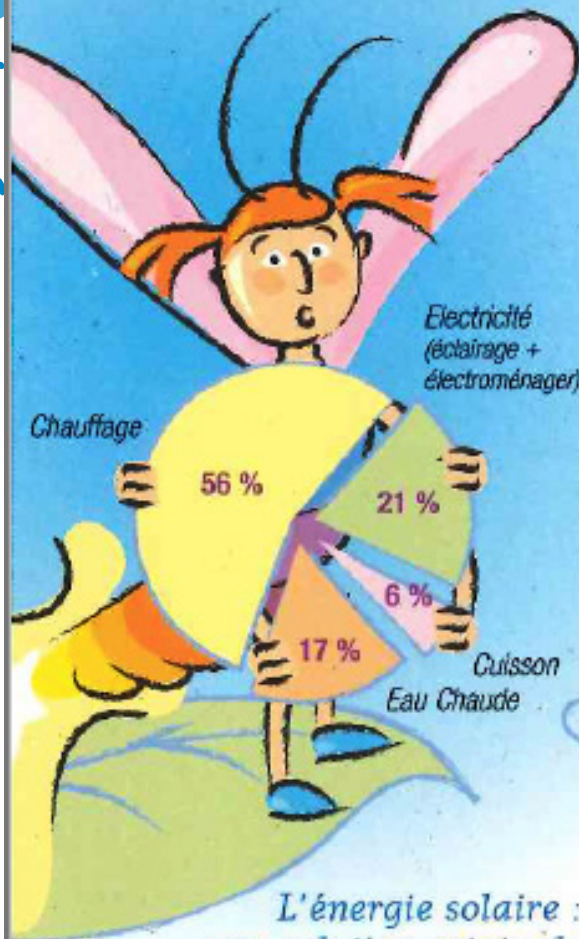
L'eau chaude représente environ 17% de votre facture d'énergie.

Mais cette moyenne est relativement variable si l'on prend en compte les habitudes de chacun (*consommation excessive ou réduite d'eau chaude, bains ou douches ...*)

Les gestes élémentaires :

- La capacité du ballon doit être adaptée à vos besoins (*ne chauffez pas inutilement de l'eau que vous n'utiliserez pas*),
- A 60 °C, votre eau est suffisamment chaude pour les douches, les besoins quotidiens et pour éviter les risques de légionellose,
- Si vous disposez d'un chauffe-eau à gaz, coupez la veilleuse la nuit pour économiser de l'énergie,
- Installez votre ballon le plus près possible des lieux de consommation (*cuisine, salle de bain*) pour limiter les pertes de calories dans les canalisations,
- Isolez au maximum les tuyauteries.

- Un chauffe-eau solaire dimensionné pour une famille de 4 personnes nécessite 5 m² de capteurs solaires thermiques avec un ballon de 300 litres et couvre jusqu'à 70% des besoins annuels par la seule énergie solaire.
- L'appoint d'énergie peut être de tout type : chaudière, résistance électrique.
- Le coût moyen d'un chauffe-eau solaire ainsi dimensionné est d'environ 4850 €. Vous pouvez bénéficier d'un soutien financier de la part d'organismes ainsi que d'un crédit d'impôt.

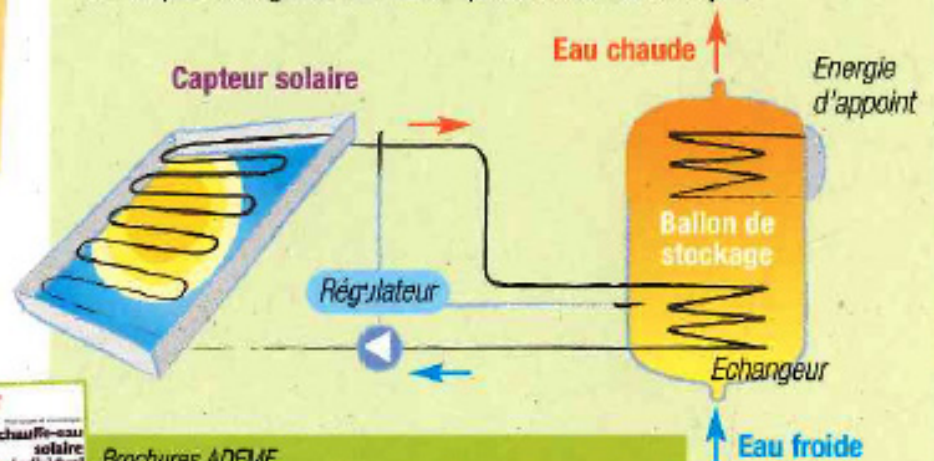


*L'énergie solaire :
une solution originale*



*Les économiseurs d'eau
diminuent aussi
votre consommation !*

*Moins d'eau chaude
consommée,
c'est aussi moins
d'énergie dépensée !*



Brochures ADEME

- n° 3687 "Chauffage et eau chaude : les installations"
- n° 4276 "Chauffage et eau chaude : l'utilisation"
- n° 3673 "Chauffage et eau chaude sanitaire"
- n° 3672 "Le chauffe-eau solaire individuel"

● ● ● AU FIL DES INFOS

NOUVEAU : UN CONTENEUR À TEXTILES

Le tri des textiles, c'est facile !
Donnons-leur une seconde vie

En bon état usés ou déchirés,
ils seront triés !

Grands vêtements

- Pantalon
- Polo
- Sweat-shirt
- Jogging
- Chemise
- Pull
- Jean
- Robe
- Manteau
- Jupe
- T-shirt

Petits vêtements

- Layette
- Foulard
- Echarpe
- Bonnet
- Gants
- Chaussettes
- Collant
- Cravate
- Maillot de bain
- Slip/Culotte
- Soutien-gorge
- Caléçon

Linge de maison

- Drap
- Taille d'oreiller
- Torchon
- Serviette de bain
- Nappe en tissu
- Rideau
- Couverture
- Gant de toilette
- Serviette de table

Chaussures et petite maroquinerie

- Sandales
- Souliers homme
- Bottes
- Baskets
- Chaussures enfant
- Tongs
- Ceinture
- Sac à main

Pour bien faire :
Les textiles doivent être déposés **propres et secs** dans des sacs fermés (moins de 50 litres).

TEXTILE • LINGE • CHAUSSURE • ECO TLC



NOUVEAU SUR LA COMMUNE :
Un conteneur à textiles est à votre disposition à l'entrée sud du Bourg, à côté de celui du tri du verre.

2017/01/03 09:58



Raccordement à la fibre - zone n° 154
 le 26 septembre 2016
 Intervenant :
 Bernard FOURNIER
 Président du S.I.E.L.
 Bernard LAGET
 du S.I.E.L. en charge du très haut débit
 Iwan MAYET
 de la commune de Rays de Saint-Etienne-Château
 Gilbert SOULIER
 de la communauté de communes de
 et de Châteauneuf en charge du très haut débit
 de Saint-Nizand-Forêt
 En Présence de :
 Granjon - Maire de La Tourette

RACCORDEMENT À LA FIBRE OPTIQUE

Les habitants de l'Etrat, le Vinois, Beauvoir, Tabaza, Augel, la Bâtie, Epizols, le Champ, Chazols et Hautes Rivières peuvent demander le raccordement de leur logement.

Pour cela, ils doivent se connecter sur le site : www.THD42.fr. Sur la page d'accueil, cliquer dans le rectangle espace raccordement. Après avoir renseigné leur adresse, une carte s'affiche en indiquant les habitations qui sont recouvertes d'une pastille verte. En cliquant sur leur bâtiment, ils peuvent faire une demande de rendez vous auprès d'un technicien pour procéder au raccordement.

Les travaux de raccordement sont gratuits pendant une durée de 10 ans. Passée la période de 3 mois, à partir du 20 novembre, il sera demandé de souscrire

un abonnement à un fournisseur d'accès internet pour effectuer la demande (condition non requise si la demande est faite avant). De plus, lors de la signature d'un contrat avec un opérateur, les nouvelles adresses sont obligatoires pour la mise en service. En cas de difficultés, une aide technique peut être sollicitée auprès de la mairie. Avec cette nouvelle technologie qui permet des connexions plus rapides, profitez-en pour surfer sur le web.

Attention ! Cet article ayant été réalisé courant septembre 2016 suite à la réunion publique d'informations, du retard a été pris pour la demande de raccordement des habitations des hameaux cités ci-dessus. Celle ci devrait être possible à partir de la première quinzaine de février.



● ● ● AU FIL DES INFOS

RÉFECTION DES PONTS DE CHARLIOT ET FOURNIER



Le pont de Charliot, situé sur le Bonson, a la particularité de reposer sur trois murets d'une épaisseur de 90 cm, chacun d'eux étant distant de 1,15 m, construits en pierre de taille. L'un de ces murs est situé au milieu de la rivière.

La porosité du tablier laissait passer des infiltrations d'eau qui, sous l'effet du gel et dégel, ont fragilisé l'édifice. Ainsi, les murets se sont dégradés et des pierres en se descellant glissaient.

Face à la dangerosité, il a été nécessaire de pourvoir à sa réfection. Le tablier a été déposé, permettant de replacer les pierres descellées et de procéder au rejointement total. Une dalle en béton, coulée au préalable en usine, est venue recouvrir l'ouvrage. De plus, des barrières

de protection ont été installées pour la sécurité des usagers.

L'ouvrage retrouve une deuxième jeunesse et témoigne de la qualité du travail de nos ancêtres qui l'avaient construit.

Dans un domaine similaire, des travaux de consolidation du pont de Fournier ont dû être réalisés par les employés communaux au cours du mois de novembre 2016. En effet, le progrès technologique de ces 100 dernières années a occasionné la multiplication du passage d'engins de plus en plus lourds. En conséquence, nos nombreux ouvrages souffrent et doivent être régulièrement surveillés.

MICHALON PRODUITS PETROLIERS

La qualité et le service au meilleur prix

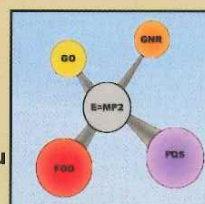
Livraison de Fioul, GNR, Gazole, Station-services, Gaz, Boutique, Lavages Rouleaux & Haute-pression, Aspirateur, Gonflage.

2 Boulevard du Haut-Forez
42380 Saint Bonnet le Château

04 77 33 02 52 / 06 86 45 72 68

Email : michalon1@club-internet.fr

<http://www.facebook.com/StationServicesMichalon>



TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT



UN DES GROS CHANTIERS CONDUIT PAR LA MUNICIPALITÉ EN 2017 EST LA RÉFECTION DE L'ASSAINISSEMENT DU BOURG NORD.

Cependant, avant de démarrer cette phase, il convient de travailler en amont avec la construction d'une STEP (station d'épuration) en filtre à roseaux qui sera située en contrebas du hameau de la Chaux.

Cette dernière aura pour fonction d'accueillir l'ensemble des eaux usées du bourg nord en vue d'être traitées, puis des hameaux de Biesse et La Chaux afin de rentabiliser au maximum ce projet de station.

Lors de l'appel d'offres de ce chantier, ce sont les Etablissement PORTE de La Tourette qui ont été retenus. Après plusieurs réunions de préparation de chantier, les travaux de la STEP ont pu commencer début décembre 2016.

A ce jour, la station prend déjà forme. Selon un calendrier fixé, les travaux de réfection des canalisations d'assainissement du Bourg Nord devrait démarrer au cours du printemps 2017.

LE LAVOIR

Le lavoir situé route de Rozier au lieu-dit Le Pont a fait l'objet de travaux de réfection. En effet, il paraît important de préserver et maintenir notre Patrimoine.



Le Secours Populaire de St Bonnet le Château rappelle que la vente des vêtements, vaisselle, livres... est ouverte à tous, à ceux qui veulent profiter des petits prix, ceux qui aiment chiner et apprécient les brocantes, ou tout simplement acheter pour aider le Secours Populaire dans un geste citoyen. C'est grâce à ces ventes que l'équipe vient en aide aux personnes en difficulté et peut ainsi acheter les denrées des colis alimentaires, ou payer des factures pour diverses situations d'urgence. Les dons en argent ne représentant qu'une très faible partie de nos moyens financiers.

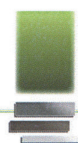


BONNE
RETRAITE
ROBERT

Robert GARRIER, né en 1953, est originaire de La Chaulme. Il passe sa vie professionnelle à la boule Obut. Il se marie avec Josette et il vient habiter Craponne, St Bonnet et en 1983 au bourg de St Nizier. Il s'engage en janvier 1987 comme pompier volontaire sous la direction de Régis BOUREILLE, puis de Henri PEYRET et Hervé DAZY. Lors de la fusion du centre de St Nizier avec celui de St Bonnet, il poursuit sa mission de pompier volontaire sous les ordres de Albert BADEL et ces dernières années avec le capitaine Christian COLOMBET.

Robert ne compte pas son temps pour le service de la caserne, régulièrement et assidûment présent. Il effectue en moyenne deux ou trois interventions par semaine, sans compter les temps de formation et de manoeuvre. Que de kilomètres parcourus entre St Nizier et St Bonnet, que de disponibilité, dévouement au service de la population en détresse. De plus, Robert exécute ses différentes missions avec professionnalisme, rigueur et discrétion.

Merci Robert pour ces trente années de service et bonne retraite.



MENUISERIE PETIT

MENUISERIE

Bois - Alu - Mixte bois-alu - PVC

NEUF ET RÉNOVATION

Portail - Porte - Fenêtre - Volet...

AGENCEMENT INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

Escalier - Parquet - Placard - Dressing...
Bardage - Terrasse - Bois...

HALL D'EXPOSITION • VENTE DIRECTE

ZA LA CHANA - 42380 Luriecq / Tél. 04 77 50 08 58 / Fax. 04 77 50 70 38 / Portable : 06 70 10 30 99
contact@menuiseriepetit.fr

LE MOT DU CLUB DE L'AMITIÉ

2016 aura connu une stabilité de nos effectifs, car malgré la disparition de certains de nos Anciens, de jeunes retraités ont intégré notre Club de l'Amitié. Et ce mélange de 2 générations n'a en rien altéré l'enthousiasme de nos adhérents. Au contraire, c'est avec encore plus d'impatience que chacun attend le mardi après-midi pour en découdre à la coinche ou au scrabble. De plus, un mardi chaque mois, les amateurs de marche peuvent, en parcourant les balades proposées, profiter de l'air pur niziérois et papoter avec ses co-disciples en dehors du milieu des jeux.

Nous avons, cette année, innové dans les activités de notre Club. En effet, le concours interne de coinche a été transformé en échange interclubs avec celui de La Tourette (coinche et scrabble).

La salle était pleine et le mâchon partagé en fin de journée avec nos voisins (qui nous ont reçus à leur tour en novembre dernier) a laissé à chacun un goût de «revenez-y» puisque plein d'idées sur la rencontre de 2017 ont été émises.

Par contre, un loto a été proposé en remplacement du concours de coinche ouvert à tous qui fut un succès unanimement apprécié. Mais pour arriver à une telle réussite, tout le bureau tient à remercier l'ensemble de nos adhérentes qui, en confectionnant autant de délicieux gâteaux, ont contribué, en régaland les participants, à remplir un petit peu plus la caisse..., caisse qui servira, puisque la fin d'année est déjà là, à financer en partie le repas de Noël de nos adhérents et les colis de ceux qui ne pourront partager ces festivités. Nous n'oublierons pas non



plus tous ceux et celles qui ont mis «la main à la pâte» pour qu'il n'y ait aucune fausse note.

En plus de ces 2 festivités, nous avons bien sûr fait 2 repas au restaurant (joie du ventre oblige...) ainsi que 2 sorties : l'une à Lemptégy visiter son volcan et la grotte de la Pierre, ainsi qu'au Zénith à Saint-Etienne apprécier le spectacle «Paris-Broadway».

A toutes et à tous, adhérents et non adhérents, nous vous présentons pour 2017 tous nos vœux de santé et de bonheur. Et rappelons que tous les amateurs de convivialité et de bonne humeur seront les bienvenus chez nous.

Alors si le cœur vous en dit...



B. Sienne (présidente) ainsi que tout le bureau.

DEGRUELLE



11 NOVEMBRE 1918, 11 NOVEMBRE 2016 : LE PASSÉ, UN ÉTERNEL RECOMMENCEMENT ?

Il y a 100 ans, notre pays était en guerre. C'est un long cortège de morts, de blessés, de mutilés, de traumatisés, de veuves et d'orphelins qui a accompagné la Grande Guerre en 4 ans.

Se remémorer cet événement tant cette histoire est liée pour chacune et chacun d'entre nous à une histoire familiale paraît primordial.

Par ailleurs, chaque jour, en France, en Europe, au Moyen Orient et partout dans le monde entier, des événements et des faits d'actualités nous montrent que l'Histoire est un perpétuel recommencement. Il faut en être conscient tout en rendant hommage à ceux qui sont morts pour la France et qui à l'époque ne pensaient pas partir combattre dans un conflit mondial.



ENTRE 12 ET 13H, FRANCE BLEU MIDI ENSEMBLE A ST NIZIER

Depuis quelques jours, un journaliste de France Bleu St Etienne Loire a contacté Gilbert SOULIER afin de participer à une émission radio d'une durée d'une heure consacrée à la présentation quotidienne d'un village ligérien ou alti-ligérien.

C'est ainsi que le mardi 15 novembre, notre commune a été choisie. Gilbert SOULIER et Frédéric BONHOMME se sont rendus dans les studios de France Bleu et ont pu aborder différents thèmes tout en établissant un dialogue en direct avec les journalistes et d'autres intervenants du village au téléphone.

Ainsi les thèmes de l'agriculture biologique, des gîtes d'enfants et de la maison forte de Fornas ont permis de faire un peu plus découvrir notre bourgade aux auditeurs de cette radio.

Une ambiance très décontractée et je dirais que... non plutôt nous pouvons dire que cela a été une belle expérience de radio en direct.

A réécouter sur internet : www.francebleu.fr/emissions/france-bleu-midi-ensemble/saint-etienne-loire/france-bleu-midi-ensemble-saint-nizier-de-fornas



REPAS DU CCAS DU 26 NOVEMBRE 2016

UN GRAND MOMENT DE PARTAGE DANS UN ESPRIT TRÈS CONVIVAL

Si on devait définir trois mots pour désigner la journée qui réunit chaque année une centaine de convives de plus de 65 ans, ce serait Rencontre, Partage et Convivialité.

En effet, pour la plupart des invités, c'est l'occasion de se rencontrer en toute simplicité afin d'échanger et partager des anecdotes du passé ou de l'année écoulée. C'est aussi le moment pour d'autres d'exprimer leur talent à travers la chanson ou les blagues.

Bien évidemment, il ne faut pas oublier les organisateurs de cette manifestation à savoir les membres du CCAS qui œuvrent durant plusieurs semaines afin que rien ne soit oublié. Et tous les détails ont leur importance, de la composition des menus à l'animation faite par Louis en passant par la mise en place des tables, de la sono etc... sans oublier la décoration qui chaque année est réalisée de main de maître par Joëlle qui consacre beaucoup de temps à la conception des compositions florales qui ornent les tables des invités.

Un grand merci enfin à Laetitia du restaurant local pour ce repas très copieux et très réussi, Julien FRERY pour la mise en bouche avec un apéritif de grande qualité, Frédéric pour la partie fromage et enfin Roland avec son assiette surprise composée de multiples et savoureuses pâtisseries. En effet, la municipalité de St Nizier à travers le conseil et le CCAS a toujours été particulièrement attachée à son commerce de proximité.

En décembre, c'est une vingtaine de colis qui ont été distribués par les membres du CCAS et de la Municipalité. En effet, les personnes de plus de 75 ans n'ayant pas pu assister au repas pour diverses raisons peuvent en bénéficier. Plus que le contenu du colis, c'est souvent l'occasion de pouvoir discuter et échanger l'espace d'un moment avec nos anciens.

*Rencontre,
Partage et
Convivialité*



2017, UNE NOUVELLE ANNÉE COMMENCE.

Le 1^{er} jour de l'année est le jour anniversaire des chevaux et poneys et c'est par un temps froid et ensoleillé qu'ils ont pu, cette année encore, profiter des extérieurs du club.

Dès le mois de mars, une nouvelle saison de concours débutera. Notez d'ores-et-déjà sur vos agendas 3 compétitions organisées à l'Ecurie Besnardeau :

- Le 30 avril 2017 : Concours de dressage Club
- Les 10 et 11 juin 2017 : Endurance Equestre
- Le 24 septembre 2017 : Concours saut d'obstacles Club

Vous êtes, bien entendu, toujours les bienvenus pour encourager nos cavaliers, petits et grands au cours de ces compétitions. Concernant la course d'endurance, nous avons besoin d'un grand nombre de bénévoles. Alors, si ça vous dit, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Durant toutes les vacances scolaires, des stages sont organisés en fonction des âges et des niveaux. Même les non adhérents peuvent s'inscrire pour une journée ou plus. Les disciplines principalement enseignées sont le saut d'obstacle, que tout le monde connaît, et le dressage.

Le dressage consiste à faire évoluer les chevaux afin de montrer l'élégance de leurs mouvements et leur facilité d'emploi. Dans les compétitions, les évolutions se font sur des reprises composées de mouvements classiques et de figures imposées, le cheval évoluant dans les différentes allures. Le dressage a pour but le développement des qualités d'un poney ou d'un cheval au moyen d'une éducation harmonieuse. Il a pour conséquence de le rendre calme, souple mais aussi confiant, attentif et brillant, démontrant la plus grande complicité possible avec son cavalier. Le dressage constitue aussi une base pour toutes les disciplines équestres visant à développer la relation cavalier-cheval et à faire progresser les qualités du cheval comme la locomotion, la souplesse et l'équilibre.

Aux confins du sport et de l'art équestre, le dressage est une discipline qui demande beaucoup de concentration et de relation pour obtenir ces moments de pure magie quand le cheval semble danser au rythme de la musique sous des demandes invisibles.

Citons Pierre VOLLA, cavalier de la région, qui s'est illustré dans cette discipline aux JO de Rio au mois d'août dernier avec sa jument BADINDA ALTENA.

Jean-Yves Porte

TRAVAUX PUBLICS

TRANSPORTS

*La Qualité
Le Service*

Tél. 04 77 50 07 51

Fax 04 77 50 73 36

e-mail : sasujean-yves-porte@wanadoo.fr

**ZA LE MOULIN DU MAS
42380 LA TOURETTE**



COURS DE GYMNASTIQUE À L'AGV

C'est avec sa bonne humeur que depuis septembre 1999, Corinne anime notre cours de Gymnastique à St Nizier.

Echauffement, renforcement musculaire (cuisses, abdos, fessiers...) et étirements sont au programme tous les mercredis de 18h45 à 19h45.

Depuis la rentrée achat de ballons pailles ce qui permet des exercices supplémentaire et évite donc la routine...

Pour les plus motivées, vous pouvez enchaîner par du STEP (marche d'exercice donc cardio) de 19h45 à 20h15.

Cette année la jeunesse a fait son apparition au sein du club, ce qui a permis de lui donner du dynamisme...

Nous sommes passés à 24 adhérentes soit 8 de plus que l'an passé...

Vous serez les bienvenues pour venir assister à 3 cours d'essais gratuits (même en plein milieu d'année). Le tarif sera recalculé en fonction.

Tarif à l'année = 105 euros ou alors

Carte de 10 séances (saison 2016.2017) = 50 euros

Nous sommes un petit groupe et la convivialité est notre point fort.

J'espère vous voir très bientôt...

Nota : Changement de salle courant février et cours transférés à la salle du conseil.

Sportivement.

La présidente
E. DOUVRY

Bureau de l'AGV au 31/12/2016

Présidente : Evelyne DOUVRY

Vice Présidente : Cindy PITAVY

Trésorière : Véronique MORIN

Vice trésorière : Murielle CAMEJO-ABRIL

Secrétaire : Dominique DESAGES

Vice secrétaire : Monique COUCHET





Depuis plusieurs années Frédéric Devay assure les cours d'informatique les jeudis de 10h à 11h. Nous abordons différents sujets : gestion courriel, traitement et sauvegarde photos, traitement textes, Google...

Marie Jo Vray



LUDOTHEQUE

Le 7 juillet dernier, Julien MASSEBOEUF, ludothécaire de la Communauté de Communes, a fait une halte à la salle socio-culturelle. En ce début de grandes vacances, plusieurs mamies sont venues passer l'après midi avec leurs petits enfants et découvrir des jeux de règles, d'éveil, puzzles, dinette

autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la salle.

Romain, Nathanaël, Océane, Marie, Louis et bien d'autres enfants sont repartis enchantés.



Pendant toute la saison, en coordination avec les chasses de la Tourette et Rozier Côtes d'Aurec, des équipes de chasse s'affairent à traquer le sanglier, autant pour le plaisir de chasser que par les contraintes des dégâts occasionnés aux agriculteurs.

Dès le lever du jour, au minimum 8 équipes de traqueurs parcourent la campagne. Grâce à des chiens très expérimentés, ne flairant que le pied de sanglier après des années d'apprentissage et d'une entière complicité entre le traqueur et son chien.

Ils pistent, encerclent chaque fourré à la recherche d'une entrée d'un pied de sanglier.

Après avoir déterminé la position du sanglier, nous déclenchons une battue l'après-midi. Ensuite, c'est aux chiens de débusquer les sangliers et aux tireurs de prélever le plus grand nombre d'animaux.

En fin de journée, chacun raconte ses anecdotes de l'après midi.

UNION SPORTIVE SUD FOREZIENNE



LE CLUB SE SITUE SUR TROIS COMMUNES ST BONNET LE CHÂTEAU, ST NIZIER DE FORNAS ET LA TOURETTE ET COMPTE 140 LICENCIÉS.

BUREAU DIRECTEUR

- président GOUTTE SERGE
- vice-présidents BAYET DAMIEN et FOUILLOUX ROMAIN
- secrétaire FLECHET JEAN FRANCOIS
- secrétaire adjoint THOMAS JEROME
- trésorier MERCANTE REMI
- trésorier adjoint BALEYDIER ROMAIN
- et cinq membres du bureaux dont DURIEUX JACQUES, PERONON CHRISTIAN, NICOLOSI CEDRIC, FOUILLAT FABRICE, GUILLAUME MICHON.

Il y a aujourd'hui dix équipes d'engagés au district de la Loire dont les U15 en entente avec espoir-foot.

BÉNÉVOLES ÉVÉNEMENTS

Nos bénévoles pour les buvettes CHOUVELON RAYMOND, QUIOC RAYMOND et GEORGETTE THOMAS CLARISSE.

Si vous souhaitez rejoindre notre association, pour le sportif ou en tant que bénévole, contactez Serge Goutte au 06.72.93.63.58.

Date à retenir le dimanche 12 février 2017 loto du foot à la Tourette.

LES 13 COACHS

- VITELLOGREGORY pour l'équipe 1 qui se trouve en promotion d'excellence.
- SALANON GUILLAUME pour l'équipe 2 qui joue en deuxième division.
- GRANCHAMP JEAN PHILIPPE pour le foot-loisir qui évolue en troisième série.
- NICOLOSI CEDRIC et AUDOUARD RAPHAEL pour les U17.
- DUBANCHET LAURENT avec les U15 en entente avec espoir-foot.
- BREYSSE JEROME et DRIOT LIONEL pour les U13.
- THOMAT JEROME et GRANJON GAETAN pour les U11.
- GOUTTE SERGE et MULLER DAVIS pour les U9.
- FOUILLAT FABRICE et SUCHAIL STEPHANE pour les U7.

L'Union Sportive Sud Forezienne remercie la mairie de ST NIZIER pour son soutien tout au long de la saison et vous souhaite tous ses vœux de bonheur pour 2017.





Après une saison particulièrement disputée et riche en rebondissements, l'issue du dernier rallye -Les Cardabelles- permettait à notre pilote d'être proclamé champion de France des rallyes automobiles sur terre en 2 roues motrices.

Il montait alors sur la plus haute marche du podium dans cette catégorie. Mais la semaine suivante, des calculs savants et alambiqués de la FFSA le reléguèrent vice-champion, au profit du pilote d'une voiture "du jour" avec beaucoup plus de chevaux sous le capot, appartenant à une écurie d'une grande marque française...

Mais égal à lui-même, sa gentillesse légendaire et son esprit sportif lui ont fait accepter -avec un petit pincement au cœur - la décision de la FFSA.

Qu'importe la décision finale, nous ne pouvons que dire, cette année encore:

BRAVO Jean-Pierre ! Tes résultats sont là, et tu portes haut et fièrement les couleurs de SAINT-NIZIER!

N.B. Chut: il s'est essayé dernièrement, lors du rallye du Vaucluse non inscrit cette année au championnat de France, au volant d'une 208. Pour rivaliser avec les mêmes armes que le champion de France 2016, ou nouvelle monte pour la saison prochaine?... 2017 nous le dira.

Benoît & Gégé

SUPER U La Tourette

Ouvert du Lundi au Jeudi : 9h00 - 12h30 - 14h15 à 19h00

Le vendredi et samedi : 8h30 - 19h30

et le dimanche de 9h00 - 12h30



Le Grand Guéret - 42380 LA TOURETTE

Tél. : 04 77 50 02 17 - Fax : 04 77 50 70 19

Mail : superu.latourette@systeme-u.fr



La cérémonie des vœux de notre commune s'est déroulée samedi 7 janvier en soirée. C'est toujours un moment privilégié pour se retrouver ensemble afin d'évoquer les réalisations de l'année écoulée, de connaître les projets futurs mais aussi pour permettre plus de dialogue et d'échange entre nos concitoyens.

Pour cette occasion, on a pu remarquer la présence de Gaël PERDRIAU, président de St Etienne Métropole et Maire de St Etienne. Dans son allocution, il a avant tout tenu à rassurer la population et les élus locaux sur les récents changements avec l'entrée de St Nizier à St Etienne Métropole. Même si la taille de cette nouvelle communauté est beaucoup plus vaste que la précédente (à savoir CC pays de St Bonnet), pour Gaël PERDRIAU : « Il s'agit d'une vaste communauté ou le but est de travailler ensemble dans un projet commun sans mettre à l'écart une commune. C'est pour cela que j'ai tenu entre autre à instaurer le vote à la commune et non en fonction de la population. Si bien que la commune de St Nizier disposera d'une voix tout comme la ville de St Etienne ».

De son côté, Gilbert SOULIER a évoqué les réalisations de 2016. On citera le début de la construction de la station d'épuration sur la Chaux, départ du vaste chantier d'assainissement du Bourg Nord ainsi que des hameaux de Biesse et La Chaux, mais aussi la réfection complète du pont de Fornas et partielle de celui de Fournier. En effet, les aléas du temps occasionnent certains dommages. En matière de fibre optique, le déploiement s'est fait dans certains hameaux de la commune coté ouest. Il subsiste encore quelques retards d'ordre technique en ce qui concerne les rendez vous pour le raccordement dans les foyers. A noter que sur 2017 un futur poste de mutualisation sera construit sur La Tourette qui permettra la poursuite du déploiement sur la grande

majorité de notre territoire dont le bourg de St Nizier.

Parallèlement à la fibre optique, la numérotation des habitations et dénomination des voies des hameaux devient obligatoire. Ce travail est en passe d'être achevé. Enfin, le dispositif « voisins référents » a été acté avec la Gendarmerie locale. On notera une participation record d'une vingtaine de personnes réparties sur l'ensemble de notre territoire. Il faut dire que l'attente est importante par rapport à ce dispositif.

Outre la poursuite du chantier d'assainissement du Bourg Nord (suivi depuis le 1^{er} janvier en collaboration avec St Etienne Métropole), 2017 verra à partir de février le début des travaux d'extension de la salle socioculturelle coté façade ouest et la pose d'un bardage bois et des travaux de rafraichissement à l'intérieur. Des travaux de voiries vraisemblablement sur la route Margoit Fournier complèteront cette année déjà bien chargée.

Dans son discours, Gilbert SOULIER a tenu à remercier toutes les personnes élues, employés communaux, membres du CCAS, des associations, des services publics, les conseillers départementaux, pompiers et gendarmes qui permettent le maintien de la vie dans nos communes.

Par ailleurs, il a tenu à rendre hommage à Robert GARRIER qui vient de prendre sa retraite au sein de la caserne des pompiers St Bonnet St Nizier au bout de 30 ans de service.

Enfin, il a mis en avant une nouvelle association, Saintourniz. En effet, cette dernière œuvre pour le dynamisme de nos communes non sans difficultés parfois. Mais le don de 100 euros fait spontanément au CCAS de la part des jeunes de cette nouvelle structure était à souligner.

Cette soirée s'est clôturée par un petit apéritif dinatoire.



VOISINS REFERENTS

Suite à la réunion d'information concernant l'opération « participation citoyenne-voisins vigilants », 23 personnes se sont portées volontaires et réparties sur l'ensemble du territoire de la commune.

Il est à noter qu'un tiers de ces personnes réside dans le secteur de la Bâtie: ce qui prouve l'opportunité et le bien fondé de cette démarche citoyenne.

Le major Thierry CANZANO, commandant de la communauté de brigade de St Bonnet-St Jean a réuni tous ces volontaires pour expliquer et préciser le rôle du voisin référent. Il consiste par l'observation, le repérage des va et vient

suspects, le stationnement inhabituel de véhicules, les démarcheurs qui ne semblent pas inspirer confiance. Le but est de prévenir des cambriolages éventuels. La mission ne concerne uniquement ce domaine. Il a tenu à les remercier et il a été agréablement surpris du nombre élevé de voisins vigilants. Désormais, le recensement a été transmis au CORG (le numéro 17 de la gendarmerie) où ils sont répertoriés.

Afin d'officialiser ce dispositif, une convention tripartite sera signée entre la préfecture, la gendarmerie et la mairie le lundi 6 février à 18h30 à la salle communale.

DEUTZ FAHR
Ets GENEVRIER
 Concessionnaire DEUTZ FAHR
 Tracteurs - Matériels agricole
 Tabaza - Route d'Estivareilles 42380 SAINT NIZIER DE FORNAS
 Tél. : 04 77 50 08 10 - Fax : 04 77 50 06 21 - mail : sarl.genevrier@wanadoo.fr

TV VIDEO HIFI ELECTRO-MENAGER
 Vente • Dépannage
 Pose d'Antennes satellites et terrestres

Ets MEYNARD
Jean-Claude

12, place du Grand Faubourg • 42380 ST BONNET LE CHATEAU
Tél. 04 77 50 17 45

EIFFAGE
TRAVAUX PUBLICS
 RHÔNE-ALPES/AUVERGNE

Etablissement LOIRE / AUVERGNE
 rue François Coli – B.P. 96
 42162 ANDREZIEUX-BOUTHEON Cedex

Tél. 04.77.55.55.00
 Fax. 04.77.55.72.49

TRAVAUX DE VOIRIE – V. R. D.
 SOLS INDUSTRIELS ET SOLS SPORTIFS
 ASSAINISSEMENTS

SI LES VOISINS RÉFÉRENTS AVAIENT EXISTÉS IL Y A UN SIÈCLE EN ARRIÈRE...

Le Républicain de la Loire *09 septembre 1875*

Les communes de Saint Chamond, Bourg-Argental et La Ricamarie célébreront, dimanche et lundi prochain, leur fête patronale.

On nous écrit de Saint-Bonnet-le-Château :

Dans la nuit du 6 au 7 courant, le sieur Jacques Levet, propriétaire au hameau de l'Etras, commune de Saint Nizier de Fornas, a été victime d'un vol d'une certaine importance, 2,572 fr. 50 c. en or, argent et billets de banque. Les voleurs se sont introduits dans son domicile au moyen d'une échelle prise chez le voisin et appliquée contre la croisée de l'étage donnant sur le jardin, après avoir pris la précaution de solidement barricader la porte du jardin donnant sur la cour, près de la porte d'entrée de la maison, pour assurer leur fuite en cas de surprise.

Ils ont cassé un carreau de la fenêtre et forcé l'armoire où se trouvait l'argent. Le coup n'a pu être fait qu'après minuit. M^{me} Levet ayant vaqué jusqu'à cette heure aux soins du ménage; les chiens, lâchés dans la cour, ont jeté quelques aboiements, mais qui n'ont point été assez persistants pour attirer l'attention; la nuit précédente, ils avaient aboyés bien plus longuement.

Ces malfaiteurs ne se sont emparés que des espèces et billets de banque; ils ont laissé les autres titres, qui ne pouvaient du reste leur être d'aucune utilité. Ils n'ont pas dédaigné une petite somme de 2 fr. 50 en monnaie dans une bourse à côté; mais ils ont négligé un petit portefeuille contenant 600 fr. en billets de banque.

De la somme volée faisait partie celle de 900 francs en écus qui se trouvait dans un bas; il a été enlevé, contenu et contenu, ce qui faisait dire à un mauvais plaisant, auquel le pauvre Levet racontait sa mésaventure: Que les filous avaient dû bien regretter qu'il n'y ait pas eu la paire.

La justice informe; espérons qu'elle parviendra à mettre la main sur ces hardis coquins. Nos pays ne sont pas habitués à pareilles surprises; ces vols y sont heureusement excessivement rares.

DOSSIER



Saint-NIZIER-DE-FORNAS intègre Saint-Étienne Métropole !



Saint Nizier de Fornas intègre au 1^{er} janvier 2017 la Communauté Urbaine de Saint-Étienne Métropole. La transition s'opérera avec le souci permanent de la continuité du service public... et l'ambition de s'inscrire dans la dynamique d'un territoire métropolitain ambitieux.



Pharmacie de la Porte d'Auvergne

Sophie & Olivier ROZAIRE

2, place du grand Faubourg
42.380 St Bonnet le Château

Email : pharmacieportedauvergne@gmail.com

Tel : 04-77-50-09-72

Fax : 04-77-50-12-65

www.pharmaciedelaportedauvergne.fr

- | | |
|---------------------------------|-------------------------|
| ➤ Location de matériel Médical | ➤ Homéopathie |
| ➤ Téléphones Doro | ➤ Orthopédie sur mesure |
| ➤ Bas et Collants | ➤ Aromathérapie |
| ➤ Livraison de lits médicalisés | ➤ Laits Maternisés |

Saint-Étienne Métropole assure la continuité du service public

Au 1^{er} janvier, Saint-Étienne Métropole assumera un certain nombre de missions jusqu'à présent assurées par la commune. La transition s'opérera dans un souci constant de continuité du service public.

- **Saint-Étienne Métropole prend en charge la collecte des déchets.** Mais rien ne change ni sur les jours et fréquence de collecte, ni sur la collecte sélective des emballages et des papiers, ni sur la collecte du verre et des textiles.

Les habitants de Saint Nizier de Fornas auront désormais accès à toutes les déchetteries de Saint-Étienne Métropole, et notamment celles de Firminy et La Ricamarie. Mais ils pourront continuer à se rendre, s'ils le souhaitent, à la déchetterie d'Estivareilles.

- Pour toute question relative aux déchets, un site Internet dédié est à votre disposition : [www.saint-etienne-metropole.fr / rubrique « votre environnement »](http://www.saint-etienne-metropole.fr/rubrique-votre-environnement), ainsi qu'un numéro vert : 0 800 882 735.

- **Saint-Étienne Métropole prend en charge le transport scolaire.** Pour les familles dont les enfants sont déjà abonnés auprès du Département, rien ne change ! La carte d'abonné est valable jusqu'à l'issue de l'année scolaire 2016 - 2017. Nul besoin de s'inscrire de nouveau, ni de réaliser la moindre démarche. Les lignes, les horaires et les points d'arrêt restent également inchangés. Les familles qui souhaitent inscrire leur enfant après le 1^{er} janvier 2017 peuvent contacter le service Transports et Mobilité de Saint-Étienne Métropole. C'est auprès de cette même direction que devront être formulées les demandes d'abonnement ou de renouvellement pour l'année scolaire 2017 – 2018 et ce, à partir du 1^{er} juin 2017.

- Toutes les infos sur le règlement et les tarifs sont disponibles sur le site de Saint-Étienne Métropole, www.saint-etienne-metropole.fr / rubrique « Vos déplacements » ou à la Direction Transports et Mobilité au 04 77 32 92 60.
Courriel : transports-scolaires@saint-etienнемetropole.fr

- **Saint-Étienne prend en charge l'assainissement, et notamment le Service public d'assainissement non collectif (Spanc).** Ce service, dédié aux habitations non raccordées au réseau public d'assainissement, était, hier, assuré par la Communauté de communes du Pays de Saint-Bonnet-le-Château. À compter du 1^{er} janvier, pour tout conseil, dossier de réhabilitation, installation neuve, diagnostic vente ou contrôle, les propriétaires doivent s'adresser à la Direction Assainissement et Rivières de Saint-Étienne Métropole.

- Saint-Étienne Métropole, Direction Assainissement et Rivières Service assainissement non collectif.
Tél. 04 77 48 79 45. Le règlement de l'assainissement non collectif à Saint-Étienne Métropole est sur [www.saint-etienne-metropole.fr / rubrique « Votre environnement » / assainissement](http://www.saint-etienne-metropole.fr/rubrique-votre-environnement/assainissement)

- **Saint-Étienne Métropole met en œuvre un certain nombre d'opérations pour améliorer votre cadre de vie.** Ainsi, la Communauté entretient les rivières (notamment via les contrats de rivières), œuvre à la protection de l'environnement (mise à disposition d'éco-gobelets pour des événements, restauration de corridors écologiques, sensibilisation au développement durable).

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Deux types de contributions permettent aux collectivités de financer la gestion des déchets (collecte, déchèteries, traitement...) :

- la **Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères, ou REOM,**
- la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, ou TEOM.**

Notre commune était, hier, **sous le régime de la REOM.**

Avec notre entrée dans Saint-Étienne Métropole, nous allons changer **et passer à la TEOM.**

Les principales différences entre la REOM et la TEOM :

Mode de calcul :

- La REOM est calculée en fonction du service rendu, et peut distinguer une part fixe (frais de gestion, de mise à disposition des bacs) et une part proportionnelle (en fonction de poids, du nombre de personnes par foyer, etc).
- La TEOM est calculée au prorata de la surface des habitations. Elle est indépendante du service rendu. Son taux est voté chaque année.

Mode de recouvrement

- La REOM est prélevée directement par la collectivité
- La TEOM est intégrée dans la taxe foncière. Elle est donc payée par les propriétaires qui peuvent la répercuter à leurs éventuels locataires.

Que se passe-t-il au 1^{er} janvier ?

- Les prélèvements de la REOM sont stoppés au 1^{er} janvier.
- La TEOM sera prélevée sur la taxe foncière 2016, à régler à l'automne 2017
- Son taux sera voté au mois de mars, en Conseil de communauté de Saint-Étienne Métropole en concertation avec les communes.
- Rappel : il est possible de mensualiser la taxe foncière (demande à formuler auprès des services fiscaux)

Saint-NIZIER-DE-FORNAS au sein du Territoire Ondaine

En devenant Communauté Urbaine au 1^{er} janvier 2016, Saint-Étienne Métropole a dû se réorganiser pour assumer ses nouvelles compétences.

Depuis le 1^{er} juillet, ses services s'articulent désormais autour d'un siège central, toujours situé à Saint-Étienne (Cité Grüner à Châteaureux) et — c'est nouveau — de trois Territoires de proximité (Gier, Ondaine et Furan).

Saint Nizier de Fornas dépend du Territoire Ondaine. Ces Territoires sont les chevilles ouvrières de Saint-Étienne Métropole en matière de travaux et de suivi de chantiers.

Ils doivent permettre de répondre aux objectifs de réactivité et de proximité fixés par les maires.

Mais comme l'ont souhaité les élus, les communes restent les interlocuteurs des citoyens pour toute question relative à l'eau, à l'assainissement ou à la voirie.



Un showroom exceptionnel de 100 m² à votre disposition où vous retrouverez l'ensemble du matériel médical, des produits de bien-être, et une gamme bébé !



CAP VITAL SANTÉ BONNET-MIALON

18 Bd du Verney 42380 St Bonnet Le Château Tel 04.77.57.31.08

Plus d'informations sur : www.capvitalsante.com/stbonnetlechateau



À Saint-Étienne Métropole, la commune garde une place importante

Si un certain nombre de missions sont exercées à l'échelon intercommunal pour mutualiser les moyens et obtenir une plus grande cohérence de l'action publique à l'échelle de l'agglomération, les communes membres conservent une grande marge d'action.

- **Saint-Étienne Métropole va gérer la voirie communale hors chemins ruraux.** Mais le maire continuera à proposer les travaux de voirie sur sa commune. Les travaux courants seront pilotés en collaboration avec la commune par les services de proximité de Saint-Étienne Métropole installés à Firminy. La commune restera la porte d'entrée des usagers pour toute question relative à la voirie.

- **Saint-Étienne Métropole est responsable de l'eau potable.** Elle garantit la sécurisation de la ressource, l'approvisionnement, le traitement de l'eau potable. Là-encore, la commune restera votre interlocuteur pour toute question relative à l'eau potable, et se chargera de faire le lien avec les équipes de la Communauté Urbaine.

Saint-Étienne Métropole accompagne ses communes membres

La diversité des communes (urbaines, péri-urbaines, rurales) constitue la richesse de la Communauté Urbaine. Saint-Étienne Métropole accompagne toutes ses communes, de la plus grande à la plus petite, notamment par le biais des équipements communautaires multilocaux.

À titre d'exemple, à La Tour-en-Jarez (1469 habitants), la Communauté Urbaine a inauguré un cheminement piéton en escaliers. À Pavezin (360 habitants), elle achèvera en cette fin d'année 2016 la requalification de la place centrale du village et construit un espace d'accueil à destination des randonneurs. À Valfleury (703 habitants), elle a rénové les ruelles du centre-bourg et matérialisé un point de départ des randonnées avec l'installation d'une signalétique dédiée. À La Valla-en-Gier (990 habitants), elle a réhabilité le chemin Marcellin-Champagnat dans sa portion qui traverse le centre bourg avec, également, la création d'un refuge pour les marcheurs et l'installation d'une signalétique pour le départ des randonnées.

Saint-Étienne Métropole gère de grands équipements d'intérêt communautaire

- Le stade Geoffroy-Guichard
- Le Musée d'Art Moderne et Contemporain de Saint-Étienne Métropole
- La Cité du Design
- Le site Le Corbusier à Firminy

Saint-Étienne Métropole accueille pour vous de grands événements

Après l'UEFA EURO 2016 (10 juin – 10 juillet 2016), Saint-Étienne Métropole accueillera les championnats de France de cross country (26 février 2017, Saint-Maurice-en-Gourgois) et le grand départ du 70^e Critérium du Dauphiné (4-5 juin 2017). La première étape (le 4 juin, Saint-Étienne – Saint-Étienne) passera par Saint-Maurice-en-Gourgois et 11 autres communes de la Communauté Urbaine. Le départ de la seconde étape (le 5 juin) est fixé à Saint-Chamond.

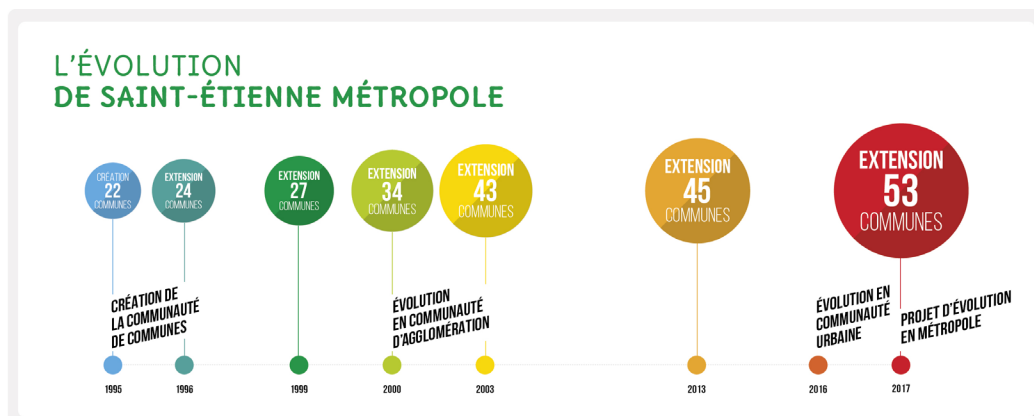
Les autres compétences de Saint-Étienne Métropole, en bref

- Eau potable
- Voirie
- Développement économique (zones d'activités)
- Aménagement de l'espace communautaire (Schéma de cohérence territoriale)
- Tourisme
- Équilibre social de l'habitat (politiques des logements, opérations programmées d'amélioration de l'habitat)
- Politique de la ville
- Gestion de services d'intérêt collectif (assainissement, cimetières)
- Protection et mise en valeur de l'environnement (collecte et traitement des déchets, contrats de rivières, etc.)
- Actions de développement agricole
- Gestion de grands équipements (Nautiform à Andrézieux-Bouthéon, Musée d'Art Moderne et Contemporain à Saint-Priest-en-Jarez, ou encore le Zénith, le stade Geoffroy-Guichard, la Cité du Design à Saint-Étienne)
- Soutien aux manifestations et grands événements (Euro 2016, Tour de France, etc.)

Saint-Étienne Métropole, c'est quoi ?

Saint-Étienne Métropole est née en 1995 sous le statut de Communauté de Communes, avec 22 communes membres. Elle est passée, depuis, sous le statut de Communauté d'Agglomération (2001) puis de Communauté Urbaine (2016).

Son territoire n'a cessé de grandir pour lui permettre de se rapprocher de son bassin de vie réel et naturel : elle comptera 53 communes au 1^{er} janvier 2017. Désormais, son ambition est d'obtenir, avec Toulon, Metz, Tours, Orléans, Dijon et Clermont-Ferrand, le statut de Métropole comme 15 autres grandes agglomérations françaises. Si tel est le cas, alors jamais Saint-Étienne Métropole... n'aura aussi bien porté son nom !



Une nouvelle extension de compétences au 1^{er} janvier 2017

Saint-Étienne Métropole s'apprête à exercer de nouvelles missions au 1^{er} janvier 2017, afin de prétendre au statut de Métropole et notamment :

- le soutien et la participation aux pôles de compétitivité ;
- la création, l'aménagement et l'entretien des espaces publics dédiés à tout mode de déplacement urbain ainsi qu'à leurs ouvrages accessoires ;
- la participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares ;
- l'établissement, l'exploitation, l'acquisition et la mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de télécommunications ;
- L'approvisionnement et la sécurisation des bornes incendie ;

PLATRERIE-PEINTURE
CARRELAGE

Julien LACHAT

06 46 52 72 70
04 27 64 55 84

La Chaux
42380 SAINT-NIZIER-DE-FORNAS
julien-lachat@orange.fr

J CARROSSERIE JOUBERT 

MÉCANIQUE - CARROSSERIE - VENTE - DÉPANNAGE

Garage Joubert

14 rue Taillefer - 42380 La Tourette
Tél. 04 77 33 32 81 - Port. 06 80 52 92 17
Email carrosserie.joubert@orange.fr

●●● AU FIL DES HAMEAUX BLED - LA ROCHE

Les hameaux de BLED - LA ROCHE regroupent 9 foyers pour 23 habitants dont seulement 3 y sont en résidence secondaire. Ils sont construits au pied d'un volcan et d'une carrière qui a été exploitée jusqu'en 1958 par la société PIBAROT de SAINT-ETIENNE. Le volcan a toujours fait parler de lui sans que l'on ne connaisse vraiment les dates de ses dernières éruptions. Ces dernières années deux ménages ont rejoint les « anciens habitants », et nous les avons rencontrés.



BLED - LA ROCHE DANS LE TEMPS :

On retrouve le nom de **BLED** en 1674 et appartenait à LA SEIGNEURIE de MONTAGNAC, et doit son nom, qui à l'origine s'orthographiait LE BLE, du fait que le premier champ de blé aurait été semé sur une terre et a eu un très fort rendement grâce au terrain volcanique environnant. C'est ce que nous a expliqué Pierre Dégruelle qui a bien retenu la leçon de son instituteur, Mr SANOUILLET. Quant à **LA ROCHE**, un comte et une comtesse BOUCHETAL DE LA ROCHE, possédaient au 19^{ème} siècle, une maison forte et constituait un lieu important avec habitations, dépendances, domestiques. Leur famille, des marchands, avocats, procureurs, députés, et même maires de ST-NIZIER régnait sur le domaine qui était considéré comme une terre noble. La famille MAURIN a acheté la maison fin 19^{ème}, elle a été transmise en héritage aux générations suivantes. Actuellement son propriétaire vit à Avignon et conserve ce patrimoine en tant que résidence secondaire depuis 1970.

● ● ● RENCONTRES

Mr Julien PINAUD, Mme Sandrine GIRAUD et leurs deux enfants : après avoir vécu à ST ETIENNE et LURIECQ, ils ont choisi de s'installer à BLED pour des raisons de quiétude et l'assurance d'un cadre de vie plus calme.

Fort d'une expérience de 13 ans dans une société de FIRMINY, Mr PINAUD a créé il y a deux ans une **ENTREPRISE INDUSTRIELLE** spécialisée dans :

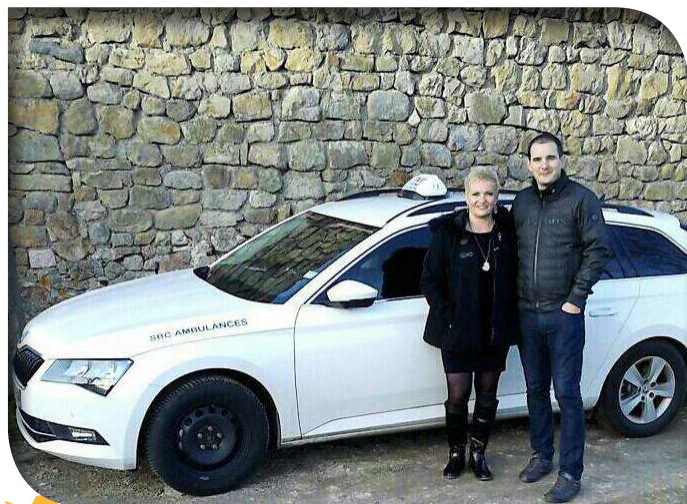
- la charpente : traditionnelle (taille) ou industrialisée (fermettes)
- la couverture : tuiles...
- la zinguerie : réalisation d'abergements de cheminée, noues, pose de chéneaux
- l'isolation : par l'extérieur en sur-toiture ou traditionnelle (combles)
- la rénovation : pose de planches de rive et lambris PCV
- la pose de fenêtres de toits.

A la question pourquoi ce métier, Mr Pinaud nous a confié avoir toujours eu une passion pour ce domaine, même s'il ne laisse pas beaucoup de temps libre et est fier de pouvoir réaliser son travail du début



à la fin : prospection, métrage, chiffrage, conception. Depuis, un an un apprenti lui prête main forte.

Mme Giraud, sa compagne, était nourrice agréée, et depuis leur arrivée à BLED, s'est reconvertie dans la vente à domicile pour une marque de vêtements pour enfants.



Mr et Mme GIRAUD Patrice et Audrey sont à la tête de la **SARL SBC AMBULANCE** qualifiée dans le transport médical, VSL, ambulance et rayonnent sur toute la région. Trois employés complètent le personnel. Patrice est dans le métier depuis 14 ans et Audrey depuis 17 ans.

A eux aussi, nous avons demandé pourquoi LA ROCHE : c'est un véritable "coup de foudre" pour cette maison qui a appartenu pendant de nombreuses années à la famille BOUREILLE, a été transformée en gîte par les derniers descendants avant qu'Audrey et Patrice en deviennent propriétaires en Avril 2015.

PARTICULARITÉS DES DEUX HAMEAUX :

Une seule personne sur l'ensemble des habitants est née et vit à LA ROCHE depuis sa naissance sans jamais avoir quitté son village natal : Laurent. Si nous listons les habitants de ces deux hameaux, on retrouve une homonymie curieuse dans les noms de famille. En effet les noms de BERGER - DEGRUELLE - GIRAUD - FRERY se retrouvent aussi bien à BLED qu'à LA ROCHE. Un couple a établi son foyer à BLED depuis 2002 : la famille BERGER

Une exploitation agricole est détruite par un incendie

La foire de Saint-Bonnet-le-Château battait son plein. Et soudain le tocsin fit résonner des notes sinistres. Quelques instants après le camion des sapeurs-pompiers partait à toute allure. A quelques kilomètres, dans la campagne, tachetée de flocons de neige, au milieu des bois de pins une ferme brûlait. Impuissant devant le sinistre, un vieillard de 73 ans, regardait avec émotion les flammes lécher son « bien ». Tandis qu'une à une les poutres embrasées s'écroulaient, le vieux terrien voyait tout son passé de travail ardu disparaître dans le néant.

AU FEU !

M. Alexis Degruelle, âgé de 73 ans, exploite depuis de nombreuses années une ferme ap-

partenant à M. Maurin, industriel en bois, à St-Etienne, et à M. Foucheyrand, de St-Pal-de-Mons. Depuis quelques mois, son fils, Benoit, était venu l'aider. Un commis de ferme, M. Roger Faure, âgé de 19 ans, était également employé par M. Degruelle.



Les pompiers de Saint-Nizier et de Saint-Bonnet-le-Château font la part du feu. — Le gendrier la grange sont transférés en fournaise.

L'exploitation est assez importante. Quant aux bâtiments, ils sont vastes. Fort heureusement une cour assez large sépare les granges et écuries de la maison d'habitation.

Il était environ 8 h. 30. M. Degruelle et son fils étaient allés à la grange pour donner à manger aux dix vaches de la ferme. Ils n'apercevaient rien d'anormal. L'électricité était coupée. Personne ne fumait dans la maison.

Et soudain, à 9 h. 30, M.

n'étaient qu'un immense brasier.

LA LUTTE POUR LA VIE

A St-Nizier-de-Fornas l'alerte fut donnée. Les pompiers, empruntant de mauvais chemins, arrivèrent sur les lieux, sous les ordres de M. Bouraille. A Saint-Bonnet-le-Château, centre principal de secours, M. Patouillard rassemblait ses hommes et, à tombeau ouvert sur une route glissante, se lancèrent sur « La Roche ». Déjà les flammes s'élevaient au dessus du rideau de pins...

Le feu avait pris naissance dans une grange de trente mètres de long sur douze mètres de large. A l'intérieur se trouvait une très importante quantité de foin — de quoi nourrir vingt vaches pendant un an, nous précisait-on —, ainsi que

diverses machines agricoles et quatre chars. Le sinistre gagna l'écurie. Les voisins, les pompiers, tous les hommes du pays réussirent à évacuer les dix vaches de leur enfer. Puis, les flammes léchèrent la porcherie et gagnèrent une seconde grange, où étaient accumulés paille et fourrage.

A quelque vingt mètres se trouvaient les maisons d'habitation. La lutte pour la vie s'engageait entre les soldats du feu et les éléments déchainés.

LE SINISTRE EST MAITRISE

Lorsque nous nous sommes trouvés sur les lieux, à 11 h. 45, le sinistre avait été en partie circonscrit. Un hangar contenant du bois avait été préservé, ainsi que les maisons d'habitation. Le manque d'eau, par contre, commençait à se faire sentir. Les pompiers avaient, jusque-là, utilisé une mare située à proximité de la ferme. Mais la provision d'eau diminuait de minute en minute.

On devait se contenter de faire la part du feu. Les poutres calcinées restées en place étaient abattues, et on laissait le foin accumulé brûler entre deux murs en pierres.

L'ENQUETE

Les gendarmes Auquet et Grac, de la brigade de Saint-Bonnet-le-Château, se rendaient aussitôt sur les lieux et commençaient une enquête. Il apparaît que le sinistre a été occasionné par un court-circuit. Cependant toutes les réserves sont faites. L'installation électrique ne datait que de 1944. A l'exception de rats qui auraient pu gratter les gaines isolatrices, rien ne pouvait laisser prévoir un accident quelconque. De toutes façons, l'enquête se poursuit... Les dégâts sont évalués à plusieurs milliers de francs, couverts en partie par une assurance...

A 15 heures, hier, les flammes étaient encore maîtresses des granges et brûlaient le foin mouillé. Les services de secours, aidés des gars du pays, poursuivaient leurs efforts. La fumée s'élevait au dessus des bois de pins. Et, dans la cuisine de la ferme, un vieillard abattu pleurait sur son passé...



Les pompiers utilisèrent la seule réserve d'eau possible : une mare située à quelque 50 mètres de la ferme.

La dépêche / La liberté
12-13 janvier 1952

Grâce aux recherches particulièrement précieuses de Gérard DESMARAIS aux archives départementales, nous sommes en mesure de publier l'extrait d'un article paru dans le journal local de l'époque et daté du 12/13 janvier 1952. Il relate le gigantesque incendie qui a ravagé un corps de ferme sur le hameau de La Roche en plein hiver 1952. Il faisait partie du domaine relaté plus haut et appartenant à la famille MAURIN, industriel dans le bois à St Etienne mais aussi à la famille FOUCHÉYRAND de St Pal de Mons. Différents noms sont cités dans cet article de presse, comme celui

de Régis BOUREILLE qui dirigeait à l'époque le corps de Sapeur Pompiers de St Nizier, Alexis DEGRUELLE (grand père de Pierrot DEGRUELLE) et qui exploitait le domaine, Roger FAURE jeune commis de ferme de 19 ans (actuellement habitant de Talarand) ou encore le gendarme GRAC qui était le père de Claude GRAC, actuel adjoint sur la commune voisine de La Tourette, lui-même ayant fait carrière dans la gendarmerie.

A noter que cette partie du domaine entièrement ravagée par les flammes n'a jamais été reconstruite. Des vestiges de cet incendie sont encore perceptibles à La Roche.

CONTE D'ICI EN PATOIS

La linguo do Nanet pardiou

Un jou, vo vous racounta, d'ians le quartier de vei le Mas, de quo temps o vouère pas coume aneu. La jouènèsse d'yeure trouvarit bian de changement si quo temps revegnit; mais n'en demore toujou un po de souvegnis. O voué coumo quelous vieux châtaux de signous d'autrès veis, o n'en demore

toujou quoque mouçai de murailles. D'ians quo tio de sa, les farces que se fasit pas!

O n'y aït de fait par farce! L'an aurit creu que tous les diables y aïont traïno yu marice.

Le pore Touène ère bian cougnussu o le Piarrou et le Jacques de vei Mantou. Tous treis n'en fasiount maque un. Quand pouïount se rencontra, vite po dou saos vei la buvete qu'o l'ère en face de la maisou do Touène. Le Nanet, feno do Touène, grougnave chaqua vé que lou viit ensan.

Un jou, le Touène saït pas couma faire. Piarrou le sounave... O l'aït téllament pao do Nanet que le veguèse... Malgré tous lous détous, o fuguait préis. Vai bian! quand rentrait vei you, le Nanet y parlait plus. O vouère si tellament y rapiat que quo pore homme o zo suppourtave commo pouït. Oh bian! demourérount quoquous bravous jous sans se parla, qu'équ pore Touène criit que sa feno aïit pardiou sa linguo.

Mais encaro vouère plus fô, quand revegnit de soun travei, le Nanet fasit jouâ lous bischous. Quo pore homme n'en vegnit fou.

Un jou rencountrait Piarrou et Jacques de vei Mantou, et y disseguérount:

- «En vas Touène? Coumo las l'air ennuyo!
- Oh! me parlas pas... o yo de que perdre la tête... Yo moun Nanet qu'o l'è marade!
- Et quoué qu'o l'o, y demandait Piarrou?
- Savou pas ce quoué qu'o l'o; o fait coumo quelès chiores que fant maque à brougeâ.
- O voué une sale maradio! Faut te méfiâ. O pourrit te l'emmena coumo les chiores n'en cravount.

- Oh! Piarrou, me baillariais pas un remède po la guari?»

Piarrou farceu o y dissegua d'allâ vei le bouchier acheta uno l'inguo de mautou, coumo se pourrit que de veis que l'aguèse avalo la sienno.

Touène réfléchiguait, brougeait, bian, avant d'acheta le remédie, tout un jou, toute una neu. Trouvave que quo ermédie pouït pas faire grand vie. Aussi bian qu'à force de charcha figniguait pa trouva le brave.

Un jou, en revenant de son travei, o figuait dous gentous sauts de la porto de la cuisino à équelo de la chambro, prenguait pas gnio le temps de se lava , o l'ère nei coumo un grêlo... O te badait les portes do garde-habits...

Pin, pan... véquio lou mouchos de saquo, lous draps de let...Et quand fuguait au tou de les serretes de Nanet que voltige avount au mei do planchei, o figuait semblant d'avei pardiou de saos. Le pore Nanet l'avisave.

- «O sé devegniu fou! Que lui dguisit. Quoué qu'a perdu? Parlo!»

Mais o y parlave pas.

Et quand l'aguérount prou charcho ce que charchavount, o figniguait par y dguire:

- «O z-ai trouvo! O vouère ta l'inguo!»
- Et à parti de quo jou la l'inguo do Nanet fuguait retrouvo.
- Le surlendemo, Touène trouvait Piarrou qu'o l'allave à la fount et y demandait:
- «Et ta feno! coumo vait!
- Ma feno , o l'é guario. O l'ai trouvo un remède millou que le tienno.
- Dguis, Touène, expliquo- me, quo remédie, car le mienno voué souvent que zo prend.
- Voué bian facile! Fous y una brava crucho d'aiguo et veiras coumo le remédie l'ébou!»

Piarrou essayait le remédie de Touène, mais vous so countaré une outra vé.

Dans ses longues recherches aux Archives Départementales, notre ami Gérard DESMARAIS que nous remercions encore, a déniché un conte en patois publié dans un journal de l'époque.

Pour les connaisseurs et afin de faire profiter aux plus grands nombres, nous publierons la traduction sur le site internet de la commune et dans le prochain bulletin municipal.

Bien sûr, si quelques bonnes âmes pouvaient faire passer leur traduction en Mairie (dans la boîte aux lettres ou par mail) en indiquant leur nom, ce serait très généreux... Merci d'avance